SOLIDAIRES FINANCES
Centre des Finances Publiques – Local Syndical
Cité Administrative,
20 Quai Hippolyte Rossignol 77 000 Melun
Tél : 06 14 26 81 75 ou 06 58 63 21 24

Melun, le 8 février 2022

DÉCLARATION LIMINAIRE POUR LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU CDAS DU 8 FÉVRIER 2022

Monsieur Le Président,

Cela fait maintenant 2 ans que nous subissons la pandémie de COVID-19, les bouleversements que celle-ci a engendrés n'ont pas empêché l'administration de continuer ses réformes qui conduisent à la casse du service public.

Confronté·es à ces réformes incessantes et à la crise sanitaire, les agent·es subissent une inflation grandissante alors que le point d'indice est gelé depuis 2010. Dans un tel contexte, l'Action sociale est plus que jamais nécessaire et doit répondre à leurs besoins. Or l'année 2022 ne fait pas exception et voit encore le CAL diminué alors que toutes les prestations augmentent, cela réduit de fait le champ d'action de la délégation et de notre instance.

Solidaires Finances rappelle son opposition à la réforme du réseau de l'Action Social. À l'heure actuelle la cartographie de la future organisation n'a toujours pas été présentée : nombre de délégués, leur implantation, la répartition des crédits …

Concernant la restauration, les titres-restaurant restent bloqués à une valeur de 6 € alors que nous réclamons un titre à 10 € et une participation de l'employeur modulée en fonction de l'indice des personnels et pouvant aller jusqu'à 60 %.

Concernant l'EPAF et l'ALPAF leur réorganisation sont une aberration par rapport aux besoins des agent·es, notamment la baisse de la subvention de l'ALPAF, qui aurait pu réserver davantage de logements, notamment en province où des besoins se font de plus en plus sentir, sachant aussi que la moitié des demandes sur l'Île-de-France ne sont pas satisfaites.

Concernant l'aide à la parentalité : pas de nouvelles places en crèches, pas de CESU pour les 12-17 ans, pas de réseau d'assistantes maternelles.

Plus localement, nous avions appris la tenue d'un groupe de travail sur la restauration collective sur Ulysse 77, aucun compte-rendu détaillé de ce groupe de travail n'a été transmis aux membres du CDAS.

Solidaires Finances renouvelle sa demande concernant la tenue d'un GT sur la restauration collective, demande que nous effectuons depuis février 2020.

Toujours concernant la restauration, une solution temporaire avait été trouvée pour la cantine de Lagny sur Marne jusqu'à la fin de l'année 2021, qu'en est-il pour l'année 2022 et l'avenir de cette cantine ?

Nous vous rappelons qu'il est de plus en plus difficile de mobiliser des volontaires disponibles, entre manque de temps, présence réduite dans les services du fait du télétravail et surcharge de travail qui ne permettent plus aux collègues de s'investir dans les associations de gestion de restauration administrative. La mise en place d'un référent restauration collective est un plus pour ces associations. Solidaires Finances souhaite une harmonisation en termes de qualité des repas et de tarifs pratiqués sur l'ensemble des lieux de restaurations collective du département. La gestion de ces restaurations par l'AGRAF, connue et reconnue dans le petit monde de la restauration collective où elle a démontré ses compétences, permettrait à l'ensemble des agent·es d'avoir accès aux mêmes conditions tarifaires mais aussi à la même qualité de service.

Nous vous demandons, M. Le Président, de mettre en place sur notre département ce qui pourrait constituer la restauration de demain. À savoir, mettre en place une gestion par l'AGRAF de nos restaurations collectives en préfiguration des services plus ruraux. En effet, la DDFiP 77 par exemple est

souvent un département préfigurateur en matière de réforme. A l'heure où la démétropolisation est l'un des sujets majeurs de la DGFiP, où nombreux seront les agent·es amené·es à quitter Paris dans les années à venir, il serait positif que la restauration collective AGRAF les accompagne également. Ainsi sur notre département, cette préfiguration permettrait d'anticiper au mieux les différentes problématiques avant de la développer dans les territoires plus ruraux.

Au cours de cette séance, nous souhaiterions avoir des détails sur le CAL, à savoir quelle est la subvention théorique accordée par agent, par retraité et par enfant ?

De plus, nous constatons année après année, la présence d'une réserve qui n'est jamais utilisée pour le CDAS 77 donc les agent·es ne bénéficient jamais de la totalité du CAL. Solidaires Finances souhaiterait savoir comment ont été utilisées les réserves des précédentes années ?

La situation sanitaire a contribué à dégrader le moral des agentes et des agents, les réorganisations auxquelles ils et elles sont confronté·es constituent un élément aggravant de cette dégradation mais viennent également impacter l'équilibre de leur budget en contribuant à l'éloignement du lieu de travail. L'action sociale a besoin de moyens humains et financiers pour tenir pleinement son rôle. Son budget doit être calibré sur les besoins grandissants des agentes et des agents.

Solidaires Finances revendique une action sociale réellement présente et disponible pour toutes et tous, dotée de crédits d'action local suffisants et permettant à chacune et chacun de bénéficier de prestations d'un niveau adapté. Au regard de la situation actuelle et de la baisse constante du CAL, celui-ci doit pouvoir être utilisé dans sa totalité, sans aucune réserve et ne pas constituer un budget en trompe l'œil.